

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative à la demande d'autorisation environnementale
pour la construction du lotissement "Saint-Pierre"
sur le territoire de la commune de Compertrix
présentée par La Renaissance Immobilière Chalonnaise

**Le préfet de la Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

En application du code de l'environnement et de l'arrêté préfectoral n° 52 -2020-EP-LE du 25 septembre 2020, il sera procédé à la mairie de Compertrix à une enquête publique sur la demande présentée par le directeur de La Renaissance Immobilière Chalonnaise (La RIC) en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour la construction du lotissement "Saint-Pierre" sur le territoire de la commune. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Compertrix – 22 bis rue Jule Ferry.

En conséquence, un dossier d'enquête sera déposé à la mairie pendant 30 jours, du **lundi 26 octobre 2020 à partir de 14h00 au mardi 24 novembre 2020 inclus jusqu'à 17h00**, pour que les intéressés puissent en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00. Il sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Loi-sur-l-Eau et consultable sur une borne numérique mise en place à la mairie de Compertrix aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute information pourra être demandée à Monsieur Pierre FRIONNET, chef de projets à La RIC, téléphone 06 17 67 26 33, par voie postale – 55 boulevard H. Faure 51000 Châlons-en-Champagne, à la DDT de la Marne par mail à l'adresse ddt-au-be@marne.gouv.fr ou par voie postale - service environnement, eau, préservation des ressources – cellule politique de l'eau – 40, boulevard Anatole France – CS 60554 – 51037 Châlons-en-Champagne cedex.

M. Pierre CLAISSE, désigné commissaire-enquêteur, siègera la Mairie de Compertrix les :

- le **lundi 26 octobre 2020 de 14h00 à 17h00 (ouverture de l'enquête)**
- le **mercredi 04 novembre 2020 de 14h00 à 17h00**
- le **vendredi 13 novembre 2020 de 09h00 à 12h00**
- le **jeudi 19 novembre 2020 de 09h00 à 12h00**
- le **mardi 24 novembre 2020 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête)**

Les observations et propositions du public pourront être directement consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou être adressées par écrit à la mairie de Compertrix – 22 bis rue Jule Ferry 51510 Compertrix, à l'attention de **M. Pierre CLAISSE**, commissaire-enquêteur, qui le visera et l'annexera au registre d'enquête.

Elles pourront également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : ddt-au-be@marne.gouv.fr en précisant l'intitulé de l'enquête dans l'objet du courriel. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne : www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Loi-sur-l-Eau.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur pourra être consultée auprès de la mairie de Compertrix, à la DDT de la Marne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et dans les mêmes conditions de durée sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne.

Au terme de cette enquête, le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à l'autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou une décision de refus prise au titre de cette demande.

Châlons-en-Champagne, le **25 SEP. 2020**

**Pour le préfet et par délégation,
La responsable de la cellule "politique de l'eau"**

Ludvine BOUTINEAU

